

Gros plan sur

Votre assurance complémentaire 2013

Votre cotisation à l'assurance complémentaire vous permet de bénéficier de nombreux avantages. En voici un aperçu. Pour une présentation plus complète, demandez la brochure à votre conseiller mutualiste ou consultez notre nouveau site internet www.mc.be.

Garde d'enfants malades à domicile : 10 jours gratuits

Depuis le 1^{er} janvier 2013*, grâce à une collaboration avec Aide & Soins à Domicile (ASD), le service de garde d'enfants malades à domicile est gratuit pour les membres MC les dix premiers jours de garde.

- > 10 jours gratuits par an et par enfant ; ensuite, tarif préférentiel de 12 EUR/jour !
- > Personnel qualifié et encadré
- > Service joignable 24h/24 au 043/428.428
- > Réponse dans l'heure

* Sous réserve de l'approbation par l'OCM (Office de Contrôle des Mutualités).



//NOUVEAUTÉS 2013//



Information et défense de vos droits

> **Sécurité tarifaire**, assurance obligatoire soins de santé et indemnités, assurance complémentaire, assurances facultatives hospitalisation... nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat. N'hésitez pas à les rencontrer, y compris sur rendez-vous.

• Des applications self-service pour vous faciliter la vie (trouver un point de contact, un prestataire de soins, commander des vignettes, comparer les prix des médicaments ou les tarifs hospitaliers)

• Votre guichet en ligne via un accès sécurisé grâce à "Mon dossier".



> **www.mc.be** : le site internet de la MC a fait peau neuve et devient votre site de référence en matière de santé.

• Une structure simple, avec trois blocs d'infos (conseils "santé", infos médicales sur les traitements, avantages et services MC)

Nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat.

Des services sont à votre disposition pour vous informer, vous aider, vous soutenir :

> **le service social** : démarches administratives, recherche des droits, législations et dispositifs sociaux qui vous concernent, pensions, retour et maintien à domicile...

> **la défense des membres** : assistance juridique spécialisée dans le domaine de la santé.

> **Infor Santé** : information sur la santé et le coût des soins de santé à destination du grand public et des professionnels ; réalisation de programmes de prévention et de sensibilisation sur différents thèmes.

> **Le journal En Marche** : bimensuel, il existe dans sa version papier et est aussi consultable sur www.enmarche.be.

Sport et loisirs actifs

Davantage de sport : 35 EUR/an

La MC encourage tous ses membres à se maintenir en forme et à préserver leur santé dès le plus jeune âge. Vous bénéficiez d'une intervention de 35 euros si vous pouvez justifier d'une pratique régulière d'un sport dans un club, une association ou une infrastructure sportive.

Loisirs actifs : jusqu'à 50 EUR/an

Pendant les périodes de vacances scolaires et pour tous les jeunes de 3 à moins de 19 ans, intervention de 2,50 euros/jour pour les camps, plaines de vacances et stages agréés par l'ONE ou organisés par l'ADEPS ou une fédération sportive.



Vaccination et prévention

Vaccination pour tous : 25 EUR/an

La MC intervient lors de l'achat de vaccins anti-infectieux, désensibilisants ou prescrits pour des voyages à l'étranger.

Formation premiers secours

Nous remboursons 80% du coût des

formations de premiers secours dispensées par la Croix-Rouge de Belgique.

Sevrage tabagique : 25 EUR

Pour les femmes enceintes, la MC intervient forfaitairement pour les traitements médicamenteux anti-tabac.

Ostéoporose : 10 EUR/an

La MC intervient pour les actes médicaux liés à la densitométrie osseuse.

Fibrose du foie : 30 EUR/an

Intervention dans le coût du fibrotect et du fibrosan, méthodes de dépistage de la fibrose du foie.

Troubles alimentaires (obésité, anorexie, boulimie) : jusqu'à 190 EUR/an

Sur prescription médicale, intervention pour les jeunes dans les frais de bilan diététique, séances de suivi diététique et séances de suivi psychologique.

Vacances pour tous

En Belgique ou à l'étranger, nous organisons des séjours et activités pour les enfants, les jeunes, les familles, les "+ 50", les personnes malades et handicapées.

Assistance à l'étranger

Pour toute excursion ou tout séjour à l'étranger, n'oubliez pas la World Assistance Card : aide médicale urgente, assistance, prise en charge des factures d'hospitalisation, remboursement des frais médicaux et rapatriement dans tous les pays du monde.

L'assistance voyage de la MC prend

en charge vos frais de soins de santé durant vos séjours de vacances pendant maximum 3 mois à partir de la date de la 1^{ère} prestation médicale. Cette intervention est valable pour les sinistres de 200 euros ou plus, moyennant une franchise de 60 euros (25 euros pour les BIM).

Optique (lunettes, verres, lentilles)

Intervention de 50 euros, à 6 reprises, dans les frais d'achat de montures de lunettes, de verres ou de lentilles de contact (sans distinction d'âge). Le délai minimum entre deux interventions est fixé à deux ans.

Développement d'un réseau de magasins d'optique (Huy, Liège et ouverture à Visé le 16 mars prochain). Chez Optival, les membres MC bénéficient de réductions avantageuses :

- 20% sur les montures optiques et solaires
- 30% sur les verres optiques
- 20% sur les lentilles de contact et les produits d'entretien

Appareils auditifs : permanence hebdomadaire dans chaque magasin. Prenez rendez-vous !

Plus d'infos : www.optival.be



NOUVEAU

Transport et accompagnement

Aide médicale urgente

- > En ambulance : vous payez au maximum 75 euros pour les transports urgents (via le 100 ou le 112).
- > En hélicoptère : vous bénéficiez d'une intervention de maximum 1.000 euros par déplacement (via le 100).

Transport non urgent

> **Transports avec la Croix-Rouge** (exclusivement via le 105)

Lorsque le traitement est assuré en clinique et polyclinique :

- Transport en véhicule sanitaire léger (VSL) ou transport adapté aux personnes à mobilité réduite (TPMR) : prise en charge de 30% de la facture.
- Transport en ambulance : remboursement de 15 euros pour les 10 premiers kilomètres et de 2,5 euros par kilomètre supplémentaire.

Autres transports en ambulance

Pour les entrées et les sorties d'hospitalisation, remboursement de 15 euros pour les 10 premiers kilomètres (0,75 euros par kilomètre supplémentaire).

Voitures et taxis

Intervention de 0,15 euros par kilomètre pour les traitements suivants : dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, réhabilitation cardiaque et rééducation pulmonaire (jusqu'à 125 euros/an).

Accompagnement des malades

Des volontaires d'Altéo vous conduisent en voiture et vous accompagnent vers un lieu de soins en province de Liège (hôpital, polyclinique, consultations médicales...).

Mutualité chrétienne de Liège

Place du XX Août 38 - 4000 Liège

Editeur responsable : Rudolphe Bastin

Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton

Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7

Pour vos enfants

Hospitalisation sans franchise

Dès la naissance et jusqu'à l'âge de 18 ans, l'Hospi Solidaire intervient sans franchise pour toute facture d'hospitalisation en chambre commune et à 2 lits dans tous les hôpitaux belges. Interventions complémentaires : accompagnement d'un parent (jusqu'à 15 euros/jour) et dépistage de la surdit  chez le nouveau-n .

Soins de sant  100% rembours s

Vous devez consulter un prestataire de soins pour votre enfant de moins de 7 ans ? Nous vous remboursons sans franchise les tickets mod rateurs pour les soins m dicaux et param dicaux (p diatre, m decin g n raliste ou sp cialiste, kin , soins infirmiers...).

Naissance et adoption : 350 EUR

Lors de l'inscription de votre enfant, vous recevez une prime de 350 euros (pour chaque enfant lors de naissances multiples) et des cadeaux.

Garde d'enfants malades   domicile

Des professionnels de l'enfance et des soins   domicile prennent soin, chez

vous, de votre enfant malade, jusque 12 ans inclus. Ce service est rendu possible gr ce   une collaboration avec Aide   Soins   Domicile (ASD). Depuis le 1^{er} janvier, ce service est gratuit pour les membres MC les 10 premiers jours de garde (par an et par enfant).

NOUVEAU

R ducation

> **Psychomotricit ** : jusqu'  635 euros/an (15 euros pour le bilan et 6,20 euros/s ance) sans distinction d' ge.

> **Logop die** : jusqu'  750 euros/an (20 euros pour le test de QI et 10 euros par s ance de 30 minutes dans les traitements qui ne sont pas pris en charge par l'assurance soins de sant  obligatoire).

> **M thode Tomatis** : jusqu'  250 euros/an sans distinction d' ge.

Orthodontie : jusqu'  500 EUR

Intervention dans le co t d'un appareil orthodontique pour les enfants qui ont commenc  leur traitement avant l' ge



de 15 ans. Cette intervention est accord e jusqu'  l' ge de 22 ans.

Classes de d paysement : 25 EUR/an

Intervention pour les classes vertes, de mer, de neige... comportant au moins une nuit e lorsqu'elles sont organis es pendant les cycles maternel et primaire.

Etudes   l' tranger

Dans le cadre de leurs  tudes, les jeunes b n ficiaires d'allocations familiales qui s jourment maximum un an   l' tranger b n ficient d'une assurance sant  : assistance, prise en charge des factures d'hospitalisation et des frais m dicaux, rapatriement.

Aide et soins   domicile

Aide   Soins   Domicile

En association avec votre entourage, les services d'aide et de soins   domicile apportent des r ponses adapt es   vos pr occupations quotidiennes (aides familiales, aides m nag res) et   votre  tat de sant  (infirmi res, garde-malades). De plus, votre assurance compl mentaire prend en charge votre quote-part (ticket mod rateur l gal et affiliation) dans les frais de soins infirmiers d livr s par la Croix Jaune et Blanche. La coordination entre les diff rents services et prestataires de soins est gratuite et pratiqu e en concertation avec votre m decin traitant.

Plus d'infos : 043/428.428.



T l -assistance : 6 EUR/mois

Intervention dans les frais de redevance   la centrale d'alarme Vitalat.

Plus d'infos : 078/15.12.12.

Mat riel d'aide et de soins : location et vente

Solival vous propose du mat riel m dical ou param dical (a rosol, b quilles, lit, p se-b b ...)   des prix tr s avantageux.

Plus d'infos : 04/367.15.15 (vente) ou 04/221.74.31 (location).

Am nagement du domicile

L'asbl Solival apporte des solutions permettant l'am lioration de l'autonomie et de la qualit  de vie de la personne dans son environnement quotidien : conseil, aides techniques,  tude de l'adaptation du domicile de personnes malades,  g es ou handicap es (cuisine, salle de bains, escalier...).

Plus d'infos : 070.221.220.

www.mc.be/domicile

Hospitalisation : avant, pendant et apr s

Hospi Assistance : 0800 10 9 8 7

Un simple appel vous oriente vers les services les mieux adapt s   vos besoins avant, pendant et apr s une hospitalisation.

Hospi Solidaire

Une couverture hospitalisation comprise dans votre cotisation. L'Hospi Solidaire intervient, sans questionnaire ni examen m dical, sans exclusion pour les hospitalisations de longue dur e, sans limite d' ge et sans stage d'attente. En chambre commune ou   2 lits, les personnes de plus de 18 ans payeront au maximum une franchise de :

> 275 euros (hospitalisation classique)
> 150 euros (hospitalisation de jour)

Si plusieurs hospitalisations : 550 euros/an maximum.

Interventions compl mentaires : f condation in vitro (250 euros/cycle), accouchement   domicile ou dans une maison de naissance (150 euros), maladies graves et co teuses (150 euros).

Convalescence

Pour vous r tablir, des centres de convalescence sont   votre disposition. Dans nos centres de Spa Nivez  et Nieuport, notre intervention sur le prix d'une journ e (78,70 euros   Nieuport et 81,70 euros   Spa) s' l ve   :

> convalescents chroniques : 25,10 euros (48,20 euros pour les BIM)

> convalescents aigus : 35,20 euros (64,60 euros pour les BIM). Pour les s jours cons cutifs   une hospitalisation, intervention suppl mentaire : 50% de la quote-part personnelle (maximum 30 jours/an).



Bien- tre psychologique et relationnel

Contraception : Vous choisissez, nous remboursons

Intervention de 40 euros par an et par personne, sans distinction d' ge, pour tout type de contraceptif masculin ou f minin, sur pr sentation d'une attestation d livr e par le pharmacien. Pour la pose d'un st rilet ou d'un implant contraceptif, intervention de maximum 120 euros par p riode de 3 ans.

Consultations psychologiques : jusqu'  450 EUR/an

Intervention financi re dans le co t des consultations prest es par un psychologue dans les centres de sant  mentale ou les polycliniques agr es par notre mutualit .

Aide aux victimes

Pour les personnes victimes d'un  v nement traumatisant incluant la responsabilit  d'un tiers (violence, accident de la route, accident th rapeutique...), nous remboursons 75% du co t des aides

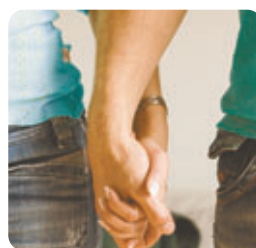
th rapeutiques effectu es au Centre d'informations, de th rapeutiques et d' tudes sur le stress (CITES, Li ge).

Hospitalisation

L'Hospi Solidaire intervient dans le co t des s jours en h pital psychiatrique (jusqu'  450 euros/an).

Centres de planning familial : 6 EUR/consultation

Intervention pour les consultations (psychologiques, sexologiques, juridiques ou de m diation familiale)



effectu es dans les centres agr es par notre mutualit .

Th rapies alternatives

Hom opathie : jusqu'  125 EUR/an

La MC intervient dans le co t des m dicaments hom opathiques prescrits par un m decin (25% du prix d'achat par prescription).

Osth opates, chiropracteurs et acupuncteurs : jusqu'  50 EUR/an

La MC rembourse 10 euros par s ance, toutes disciplines confondues, pour les prestataires qu'elle agr e.

Institutions et prestataires agr es

Centres dentaires

Remboursement de la moiti  du ticket mod rateur (hormis les proth ses et radiographies) dans les centres m dicaux agr es.

Maison de repos et de soins : jusqu'  77,50 EUR/mois

Intervention de 2,50 euros sur le prix

d'une journ e   La Clairi re de Fayenbois (Jupille).

P dicures : jusqu'  50 EUR/an

Intervention de 5 euros par s ance pour les personnes diab tiques (aupr s de p dicures agr es).

La solidarit  en mouvement

Historiquement et par essence, la MC est avant tout un grand mouvement social. Vous souhaitez vous engager ? Contactez-nous.

J&S, mouvement de jeunesse

www.jeunesseetsants.be - 04/221.74.41.

 neo, mouvement social des a n s

www.eneo.be - 04/221.74.46.

Alt o, mouvement social de personnes malades, valides et handicap es

www.alteoasbl.be - 04/221.74.33.



Cotisation 2013 inchang e

Cotisation mensuelle de 10 EUR/titulaire * (avec ou sans personne   charge)

Deux formules de paiement sont possibles :

- virement annuel : 120 EUR.
- domiciliation trimestrielle sans frais suppl mentaires : 30 EUR.

* personne qui ouvre le droit aux remboursements des soins de sant  sur base de son travail, du b n fice d'une allocation sociale ou de sa r sidence.

Contactez-nous !

> **en face   face** : nos conseillers mutualistes vous accueillent dans de nombreux points de contacts*.

> **par courrier** : gr ce   notre important r seau de bo tes aux lettres mutualistes*, votre courrier (attestation de soins, commande de vignettes...) est trait  dans les meilleurs d lais. Des enveloppes vertes sont mises gratuitement   votre disposition.

> **par t l phone** : pour tout renseignement, vous pouvez contacter nos conseillers mutualistes ou notre centre d'appel au num ro gratuit 0800 10 9 8 7 (du lundi au vendredi de 8h30   18h et le samedi de 9h   13h).

> **par internet** : la MC o  je veux, quand je veux ! En plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'acc s   votre dossier personnel en ligne!

*liste disponible sur simple demande ou sur www.mc.be

